



GPA13 : un dispositif gratuit pour aider les entreprises en difficulté dans le département



Accompagner gratuitement et en totale confidentialité les dirigeants d'entreprise qui connaissent des difficultés ou qui s'interrogent sur leur avenir, telle est la mission du GPA 13 animé par des experts bénévoles (chefs d'entreprise, experts-comptables, avocats, notaires, banquiers, cadres du groupe EGEE, huissiers de justice...). Ils s'engagent à mettre leurs connaissances et expériences au profit des entreprises touchées par la crise économique.

La crise liée à la pandémie COVID-19 et ses répercussions induisent d'anticiper et de réduire à la vulnérabilité d'un grand nombre d'entreprises, principalement les TPE.

[Visualiser l'article](#)

Les GPA sont des organismes de prévention des difficultés des entrepreneurs constitués en application de l'article L611-1 du code de Commerce et agréés par le Préfet de région. Celui du 13, qui a été réactivé hier après une longue mise en sommeil, s'appuiera sur l'engagement bénévole d'une trentaine d'experts. Réunis en comité d'écoute, leur mission consistera à analyser la situation économique, comptable et financière de l'entreprise, et à proposer par la suite des solutions adaptées aux problèmes identifiés. Outre leur mission d'audit et de conseils, ils peuvent intervenir au besoin en tant qu'intermédiaires dans les négociations avec les organismes publics (DDFIP, CCSF, URSSAF, Tribunal de commerce, banques et médiation de crédit, etc.).

Pour **Denis Amblard**, le président du GPA13, *« ce dispositif est complémentaire d'autres dispositifs et institution à commencer par le rôle de prévention joué par les Tribunaux de commerce. Le but est de proposer un éventail de solutions et le meilleur accompagnement possible en fonction de la problématique détectée ».*

Pour **Corinne Innesti**, présidente de la Cpme13, *« la valeur ajoutée de la CPME 13 c'est l'humain. Notre ADN, c'est d'être aux côtés des entrepreneurs dans leur réussite comme l'adversité. Le GPA répond précisément à ce dernier point. Le chef d'entreprise fait face, dans beaucoup de cas, à une solitude et il ne sait pas vers qui se tourner, pour trouver conseils et aides. Bien souvent, il n'en a simplement même pas le réflexe ! Trouver une issue qui préserve au mieux le capital humain, que ce soit les dirigeants comme les salariés, ainsi qu'un modèle économique viable reste fondamental. Le GPA permet cela ».*

Le déploiement du GPA 13 fait écho au lancement du GPA Sud avec à sa tête **Alain Gargani** qui souhaite *« mailler la région Sud par ses 6 antennes départementales pour garder un contact direct avec les entrepreneurs des différents territoires. Cette institution est le dispositif le mieux adapté pour être à l'écoute des dirigeants et appréhender leurs problématiques. »*

Une appartenance à un fort réseau territorial

« La force du GPA, c'est son réseau indispensable d'experts, solidaires et proches du terrain. La proximité et la mise en confiance sont un gage de cette réponse aux attentes des dirigeants » souligne Corinne Innesti.